Bilan des réponses au questionnaire EUROCLASSICA

Avoir une idée plus précise des conditions dans lesquelles sont enseignées les langues et cultures de l’Antiquité en Europe était l’objectif du questionnaire qui a été diffusé au troisième trimestre 2019 auprès des membres de l’association. Il n’a pas été facile de le composer parce qu’il aurait fallu connaître les particularités de chaque pays pour pouvoir poser des questions auxquelles tout le monde pouvait répondre aisément... Nous avons conscience de l’ampleur du travail que beaucoup de délégués ont fourni pour s’adapter à des questions qui ne cadraient pas toujours avec le système éducatif de leur pays et nous les en remercions vivement.

Faire le bilan des réponses n’est donc pas aisé non plus.

1) Il convient d’abord de mentionner que les représentants de 20 pays ont rempli, au moins en partie, le questionnaire. Ce sont, dans l’ordre établi par Christine Haller (en nommant ici les pays ou régions en français) : l’Autriche, la Belgique (Wallonie), la Belgique (Flandre), Chypre, la Croatie, la Tchéquie, le Danemark, la France, l’Allemagne, le Royaume-Uni, la Grèce, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Norvège, la Roumanie, la Russie, l’Espagne, la Suède et la Suisse.

2) Donner le nombre total des élèves du second degré (11-18 ans) qui suivent un enseignement de langues et /ou de culture de l’Antiquité est très difficile : dans 13 pays (Autriche, Belgique (Wallonie), Chypre, Croatie, Tchéquie, Danemark, Allemagne, Grèce), cet enseignement peut être obligatoire, pour certains dans toutes les écoles, pour d’autres dans une catégorie d’écoles, pour quelques uns avec plusieurs heures par semaine pendant plusieurs années, pour d’autres avec une heure ou encore moins par semaine pendant un an...

Les mêmes pays ont en général un enseignement facultatif et la combinaison entre les deux n’est pas toujours facile à saisir. Pour les autres (Belgique (Flandre), France, Royaume-Uni, Luxembourg, Malte (?), Norvège et Espagne), il s’agit d’un enseignement facultatif. Les données ne sont pas toujours possibles à interpréter d’ailleurs.

Quoi qu’il en soit, sans compter les cas où, comme en Russie ou en Suisse, tous les élèves reçoivent un enseignement de culture antique, sans tenir compte évidemment de l’impossibilité éventuelle de donner des chiffres, même approximatifs, sans compter non plus les données formulées en pourcentage, comme en Espagne, le nombre (très sous-estimé) est de plus de deux millions d’élèves (2 016 372).

Mais on peut douter de l’intérêt de donner un résultat qui est la somme de réalités si différentes. Faut-il ajouter que la situation diffère aussi à l’intérieur d’un pays non seulement entre les régions, mais entre les établissement eux-mêmes, même dans des pays centralisés comme la France. Dans la prochaine enquête, nous demanderons aussi combien il y a d’enseignants de langues et/ou de cultures antiques, ce qui sera sans doute plus significatif.

3) Les réformes, plus ou moins récentes, du système éducatif sont défavorables aux LCA (Langues et Cultures de l’Antiquité) dans 5 Pays (Chypre, Tchéquie, Grèce, Luxembourg, Suède), mais plutôt favorables dans 8 autres (Autriche, Belgique (Flandre), Croatie, Danemark, Malte, Pays-Bas, Roumanie, Russie).

Dans 4 pays (Allemagne, Royaume-Uni, Norvège, Suisse), les effets des réformes ne sont pas mesurables ; dans deux autres les résultats sont mitigés (France, Espagne où la réforme avantage le latin mais aggrave la situation du grec).  
 Les réformes projetées dans 4 pays sont très inquiétantes (Autriche et Belgique (Wallonie), Espagne, où la situation du grec risque d’être encore aggravée, et Roumanie) ou difficiles à évaluer quant à leur effet (France).

Il semble que les enseignants et leurs associations aient rarement le pouvoir d’infléchir l’orientation de réformes le plus souvent dictées par la volonté de faire des économies.

4) Les instances officielles, c’est-à-dire les gouvernements, les directions de l’éducation, les chefs d’établissement, sont plutôt favorables, au moins théoriquement, à l’enseignement des LCA dans 9 pays (Belgique (Flandre), Chypre, Danemark, France, Royaume-Uni, Malte, Pays-Bas, Norvège).

Elles sont plutôt défavorables dans 6 pays (Belgique (Wallonie), Tchéquie, Grèce, Luxembourg, Roumanie, Espagne, Suède).

Il est plus difficile de mesurer l’opinion des autorités, qui n’est pas toujours constante, dans 4 pays (Autriche, Croatie, Allemagne, Russie, Suisse).

En tout état de cause, les instances officielles, même quand elles sont plutôt favorables à l’enseignement des LCA ne leur donnent pas nécessairement une place convenable. Les moyens, souvent réduits de toute façon, sont mis plus volontiers sur ce qui est présenté comme « utile » : les sciences et techniques ou les langues modernes.

Les autorités ne reflètent pas toujours non plus l’opinion publique : dans 6 pays (Autriche, Danemark, France, Grèce, Malte, Pays-Bas), celle-ci est plutôt favorable. Dans 7 pays, les LCA sont mal vues par la population qui les considèrent comme inutiles (Chypre, Croatie), élitistes (Tchéquie, Royaume-Uni) ; elles sont même parfois méconnues (Roumanie, Suède, Suisse). Dans plusieurs pays l’opinion est partagée, en particulier en Belgique (Wallonie), en Allemagne et en Russie, et parfois les différences sont dues au niveau d’éducation ou à l’âge (Luxembourg, Norvège, Espagne).

5) Dans la plupart des pays sont organisées des manifestations et des actions pour promouvoir la connaissance et l’étude de l’Antiquité : « Nuits », « Jours », « Journées », « Semaines », « Festivals », « Jeux », concours, conférences... Ces activités, dont il serait trop long de faire la liste reflètent l’appétence du public pour l’Antiquité et l’enthousiasme des associations d’enseignants ou d’amateurs.

Le nombre total (16 637) de ceux qui adhèrent à des associations affiliées à EUROCLASSICA n’est pas très significatif, parce que plusieurs représentants n’ont pas renseigné la rubrique...

6) Le nombre d’universités où l’on enseigne les LCA est considérable, même si les données ne sont pas toutes faciles à interpréter : environ 200.

Le nombre des étudiants ne peut être déterminé et notre questionnaire aurait sans doute été mieux rempli si nous avions demandé de préciser le nombre des enseignants de latin, de grec et de civilisation dans les universités.

Dans la plupart des pays les étudiants de lettres classiques doivent suivre l’enseignement d’au moins une autre discipline en même temps, sauf à Chypre, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.  
 Le nombre d’années d’étude est de 4 ou 5 ans. Le recrutement se fait dans 5 pays (Chypre, France, Roumanie, Russie) par des concours ou des examens nationaux qui n’ont pas toujours lieu chaque année. Mais dans la majorité des cas, les étudiants sont recrutés à l’issue de leur cursus par les établissements d’enseignements avec des procédures diverses (entretien, curriculum vitae, prestation...)

La formation est en général assurée soit par les autorités éducatives, soit par des associations de spécialistes...

7) Les programmes de l’enseignement secondaire sont le plus souvent décidés par le ministère de tutelle qui nomme une commission à cet effet. Ceux des universités sont déterminés par les départements de LCA, parfois avec l’intervention d’un organisme superviseur.

Les élèves et les étudiants, souvent « grands commençants », disposent de manuels à tous les niveaux du cursus (il existe même au Royaume-Uni un manuel de latin pour l’école primaire), assez nombreux en latin, moins en grec, excepté dans les pays grécophones. Ils sont composés par des professeurs et édités soit par des éditeurs privés, soit par des universités. Certains professeurs ont leur propre méthode. Tous ont recours aussi évidemment aux œuvres des auteurs anciens.

Les méthodes traditionnelles, fondées sur l’apprentissage de la grammaire et de la traduction, sont encore en vigueur dans la plupart des pays, mais elles coexistent avec d’autres, qui les remplacent parfois : méthodes interactives empruntées à l’enseignement des langues modernes, lecture des textes authentiques, enseignement conjoint du latin et du grec (ECLA), latin parlé, immersion (méthode Orberg), références à l’art, à l’archéologie, à l’histoire, recours au jeu, au théâtre... L’analyse des textes est aussi l’occasion de confronter les modes de pensée actuels à ceux des anciens pour développer l’esprit critique des élèves.  
 Des examens sanctionnent les études dans 12 pays (Autriche, Tchéquie, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Russie, Espagne, Suisse). Le niveau d’exigence, quand il est mentionné, est élevé, surtout en Russie.

À l’issue de ce bilan, on ne peut que constater la diversité et la richesse de l’enseignement des LCA. Sans doute nos disciplines sont-elles trop souvent malmenées, mais l’énergie de ceux qui les promeuvent ne semble pas faiblir et la pérennité de notre association le montre bien. Il serait bon aussi que ce survol des résultats engage chacun à consulter les questionnaires eux-mêmes pour mieux connaître les pays de ceux qui les ont remplis. À travers les témoignages des délégués d’EUROCLASSICA, c’est parfois non seulement les formes et les méthodes éducatives qui apparaissent, mais l’Histoire même de ces pays.